



N° FIN/2011/26

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	19 avril 2011	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 29 Présents : 27 Votants : 28
Date d'affichage de la convocation :	19 avril 2011	

Séance du mercredi 27 avril 2011

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi vingt sept avril deux mille onze à dix neuf heures, à la salle polyvalente de Saint-Aubin-sur-Yonne, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Alain GREMET (suppléé par Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU), Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Monsieur Louis BOUCHERON, Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

ETAIENT EXCUSES :

M. Jean-Pierre ROUSSEAU (suppléé par M. Alain GREMET),
Monsieur Laurent CHAT (pouvoir à Mme Gisèle DUMONT)
Madame Valérie BRUSIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Adoption du Budget Primitif du budget annexe de l'UR 18 pour 2011.

N° FIN/2011/26

Conseil communautaire du
27 avril 2011

OBJET : Adoption du Budget Primitif du budget annexe de l'UR 18 pour 2011.

Le projet de budget primitif de la communauté de communes pour l'exercice 2011 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	22 110,00	22 110,00
INVESTISSEMENT	476 132,00	476 132,00
TOTAL	498 242,00	498 242,00

Après avoir eu toutes les précisions sur les crédits ouverts,

CONSIDERANT que les prévisions de dépenses et de recettes sont justifiées,

Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
Par 27 voix pour et 1 contre (M.LEAU).

APPROUVE chapitre par chapitre le budget primitif du budget annexe de l'UR 18 pour l'exercice 2011 tel qu'il est présenté.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture : 2/05/2011
date de publication : 3/05/2011

